

La Gazette Botsorhelloise

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro n°5

Décembre 2009



Le mot du Maire...

Dans ce numéro :

<i>Le mot du Maire</i>	1
<i>Echos du Conseil Municipal</i>	2
<i>Réalisations 1er semestre</i> <i>Infos Mairie</i>	3
<i>Pêle Mêle</i>	4
<i>Vie associative</i>	5
<i>Manifestations locales</i>	5-6
<i>Manifestations à venir</i>	6

Mesdames, Messieurs, Chers Botsorhellois,

Voilà, l'année se termine, c'est le moment de faire le bilan de 2009 : les actions que nous avons prévues ont été effectuées malgré des aides financières plus limitées que par le passé.

Après la turbulence de ces dernières semaines (contrat de territoire, suppression de la taxe professionnelle, réforme territoriale...), espérons que 2010 verra les vraies valeurs humaines reprendre leur place et que chacun de nous pourra agir pour maintenir notre qualité de vie à tous.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux le samedi 16 janvier,

Bonne année à tous

Bloavezh mat deoc'h holl

Monique QUERE

Echos du Conseil Municipal

Maire : Monique QUERE

Permanence: le matin du lundi au
vendredi et possibilité sur rendez vous le
samedi matin

CONSEIL MUNICIPAL DU 25/09/2009

- **Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics** : Le conseil a approuvé, à l'unanimité, le recours à un prestataire pour assister la commune dans l'élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics et autorisé à faire appel aux services de Morlaix Communauté pour l'élaboration du cahier des charges et l'étude de la mise en place d'un groupement de commande.
- **Convention d'adhésion à l'agence locale de l'énergie du pays de Morlaix, « HEOL »** : Madame le Maire présente à l'assemblée la convention, établie à sa demande par l'Agence Locale de l'Energie du Pays de Morlaix (HEOL), concernant le conseil en économie partagé. Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer la convention présentée.
- **Motion de soutien à la grève du lait**: Le conseil a voté à l'unanimité une motion de soutien au mouvement de grève du lait initié par les éleveurs laitiers.
- **Décisions modificatives aux budgets**: Deux décisions modificatives ont été approuvées à l'unanimité par le conseil, l'une concernant le budget de la commune et l'autre concernant le budget ASPL.
- **Adhésion de Morlaix Communauté au syndicat mixte du Parc Naturel Régional d'Armorique**: Le périmètre de révision de la nouvelle charte du Parc Naturel Régional d'Armorique 2009-2021 concerne plusieurs communes sur le territoire communautaire. Certaines thématiques d'actions contenues dans cette charte correspondent à des domaines de compétences et d'activités exercées par Morlaix Communauté. En raison de leurs statuts, l'adhésion des communautés de communes au syndicat mixte du Parc est subordonnée à l'accord des conseils municipaux des communes membres. En conséquence, le conseil autorise, à l'unanimité, Morlaix Communauté à adhérer au syndicat mixte du Parc Naturel Régional d'Armorique.
- **Gratification stagiaire**: Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'octroyer à Amélie Saint JALMES , stagiaire au CLSH de juillet, une gratification d'un montant égal à 100 euros par semaine.
- **Cartographie des cours d'eau**: Madame le maire a fait une présentation de la nouvelle carte des cours d'eau réalisée par la Direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture du Finistère. Cet inventaire a pour objectif de contribuer à une meilleure gestion des milieux naturels. Les élus ont à l'unanimité adopté la cartographie communale présentée.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11/12/2009

- **Fonds de concours de Morlaix Communauté** : Morlaix Communauté a décidé, à l'unanimité, de reconduire le dispositif de fonds de concours qui a pour but d'aider les communes à financer leurs dépenses d'équipement. Une convention devra être passée entre la Commune et Morlaix Communauté. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise Madame le Maire à solliciter un fonds de concours d'un montant de 2626 € auprès de Morlaix Communauté et à signer la convention.
- **Tarifs communaux 2010** : Augmentation de l'ordre de 2% de l'ensemble des tarifs communaux à partir de janvier 2010. (1 abstention)
- **Délaissé de voirie communale**: Accord, à l'unanimité, du Conseil pour la régularisation d'un délaissé communal (ker-verder) par sa cession à Monsieur Tronçet pour l'euro symbolique.
- **Demande de subvention effacement rue du Ponthou 2ème tranche** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'effacement des réseaux basse tension, éclairage public et France Télécom de la 2^{ème} tranche de la rue du Ponthou. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte, à l'unanimité le projet de réalisation des travaux de mise en souterrain BT, EP et France Télécom, le plan de financement proposé par le maire, sollicite la subvention, pour la basse tension, pour le programme PAMELA ou SDEF, sollicite l'inscription des travaux au programme 2010 du syndicat d'électrification de PLOUIGNEAU, décide de réaliser ce programme d'opération.
- **Recensement : Fixation des indemnités de l'agent recenseur - Recrutement** : Le recensement des habitants de la commune aura lieu du 21 janvier et se terminera le 20 février 2010. Un agent recenseur sera recruté, le conseil a fixé la rémunération de cet agent.
- **Convention ATESAT**: Le conseil a renouvelé son contrat d'assistance technique (ATESAT) avec la DDEA pour les missions de base.
- **Accessibilité : Engagement d'une consultation pour une mission d'assistance du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics** : Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le recours à un prestataire pour assister la commune dans l'élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics et a autorisé le maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes regroupant plusieurs communes de Morlaix Communauté.
- **Décisions modificatives** : Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de procéder au vote de crédits supplémentaires sur les budgets Commune et Assainissement.

Invités par Madame le Maire, Monsieur Guy PENNEC , président du Syndicat Mixte du Trégor, et Anthony Gérard, animateur de bassin versant, ont présenté à titre d'information, en début de conseil Municipal, le rôle et le fonctionnement du Syndicat Mixte du Trégor. Ils ont souligné l'intérêt que pourrait avoir Botsorhel, commune faisant partie du bassin versant du Douron, à adhérer à ce Syndicat : le dispositif des aides incitatives dont pourraient bénéficier les agriculteurs de la commune et les actions pouvant être entreprises pour la préservation de la qualité des cours d'eau ont été détaillés.

Réunion du C.C.A.S. DU 12/12/2009

➤ Instruction des dossiers de RSA

Madame la Présidente a présenté le dispositif de prise en charge du Revenu de Solidarité Active. Compte tenu des moyens limités dont dispose le CCAS, celui-ci a décidé d'orienter les bénéficiaires potentiels du RSA vers le Conseil Général et la CAF.

Réalisations 2ème semestre 2009



Effacement des réseaux aériens—Rue du PONTTHOU

La 1ère tranche des travaux d'effacement de réseaux rue du Ponthou est bien entamée. Les travaux, réalisés par l'entreprise GTIE, devraient être terminés dans les premières semaines de 2010. Une deuxième tranche de travaux est programmée dans les prochains mois.



Eclairage public

De nouveaux candélabres éclairent depuis quelques semaines les rues de Kermarzin et de Ker Huella, près du commerce. Le parking situé derrière la résidence locative (HLM) va également bénéficier d'un éclairage public dans les semaines à venir.

Infos Mairie

Etat civil

Naissances



Eddy MIOSSEC né le 16 octobre 2009

Marion FERREC née le 12 novembre 2009

Tous nos vœux aux bébés et aux heureux parents

Décès

Hélène FUSTEC, née LARHER,
le 12 octobre 2009

René LAPOUS le 4 novembre 2009

André CONNAN le 19 novembre 2009

Jacques DILASSER le 14 décembre

Nos très sincères condoléances aux familles éprouvées

Toutes nos félicitations à Séverine,
notre secrétaire de mairie, heureuse
maman de Mila, née le 24 novembre.



Elections régionales

Dimanche 14 et 21 mars 2009

TARIFS COMMUNAUX 2010

TARIFS CENTRE AÉRÉ

Tarif enfant commune (semaine): 44 €
Tarif enfant extérieur (semaine): 52 €

TARIFS CANTINE

Tarif enfant : 1.95 €
Tarif adulte: 4.46 €

TARIFS GARDERIE

Prix Matin: 0.88 €
Prix soir 1 enfant: 1.72 €
Prix soir 2 enfants: 2.60 €
Prix soir 3 enfants: 3.47 €

TARIFS LOCATION SALLES

Salle polyvalente

1 jour Assoc. et particuliers commune: 111 €
2 jours Assoc. et particuliers commune: 220 €
1 jour (particuliers extérieurs): 243 €
2 jours (particuliers extérieurs): 369 €

Salle terrain des sports

Particuliers commune: 53 €
Particuliers extérieurs: 85 €

TARIFS ASSAINISSEMENT

Taxe de raccordement: 1632 €
Abonnement : 49.50 €
Prix au m3 : 1.49 €

TARIFS EAU

Abonnement : 29.60 €
Tranche 1 (0 à 80 m3) : 0.339 €
Tranche 2 (81 à 130 m3) : 0.262 €
Tranche 3 (131 à 250 m3) : 0.175 €
Tranche 3 (131 à 250 m3) : 0.175 €
Tranche + de 250 m3 : 0.175 €

TARIFS CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

50 ans: 132 €
30 ans: 84 €
15 ans: 50 €

RECENSEMENT 2010



Le **recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2010**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. **Votre participation est essentielle et obligatoire.**

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Le Pêle Mêle



Avec l'arrivée de l'hiver, c'est le moment de prévoir les travaux d'isolation et de chauffage performant. Il est important de réduire sa facture énergie mais les bonnes solutions ont un coût. L'OPAH Développement durable permet de faire le point sur toutes les aides dont il faut savoir profiter rapidement.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Développement Durable, mise en place par Morlaix Communauté dans le cadre de son programme local de l'habitat et de la délégation de compétence des aides à la pierre, a notamment pour objectif d'accompagner les projets de travaux des propriétaires occupants les plus modestes. Près de 120 d'entre eux ont d'ores et déjà bénéficié de l'accompagnement technique et des aides financières liés à cette opération depuis son début, le 15 octobre 2008.

Tous les travaux utiles et nécessaires à l'amélioration ou la réhabilitation globale des logements sont subventionnables : rénovation de toitures, isolation, volets, fenêtres, plâtrerie, traitement termites, assainissement, sanitaire (création de salle d'eau, aménagement pour personnes à mobilité réduite), chauffage central et individuel, électricité (mise en conformité et équipement de sécurité), adaptation (rampe d'accès, monte escalier, ascenseur...). Attention : les travaux doivent être réalisés par des professionnels et ne doivent en aucun cas être commencés avant les accords de financement. Les travaux d'entretien ou de finition (peinture, papier peint, moquette, nettoyage de toiture...) ne sont pas subventionnables.

Un vrai coup de pouce les travaux d'amélioration thermique

Aux subventions mobilisées dans le cadre de l'OPAH (aides ANAH, Morlaix Communauté, Conseil Général et Conseil Régional) viennent se rajouter des primes de la part des caisses de retraites et de compléments financiers avec les crédits d'impôts et l'écoprêt à taux zéro.



= Économie d'énergie !

Certains travaux de rénovation thermique sont rapides à réaliser, relativement peu coûteux et la baisse des factures de chauffage est souvent spectaculaire. Surtout pour les maisons mal isolées construites avant 1975. Ils permettent de gagner en qualité de vie et valorisent le patrimoine de leur propriétaire.

La Mission OPAH et le PACT du Finistère sont à votre disposition pour vous donner une information gratuite et objective ainsi que des conseils techniques et financiers personnalisés pour profiter au mieux des aides et subventions.

Se renseigner au 02.98.15.32.32 .La date de la prochaine permanence vous sera communiquée par voie de presse.



Pour jeter utile...

Horaires d'ouverture déchetterie **PLOUGONVEN Trelesquin**
Lundi 9h-12h
Mercredi 14h-17h
Samedi 9h-12h 14h-17h
GUERLESQUIN Haouden
déchets verts
mercredi et samedi de 14h à 16h



Nous récoltons les cartouches d'imprimantes usagées au profit de l'Association La Pierre Le Bigault. N'hésitez pas à les déposer en Mairie.



Collecte ferraille et encombrant volumineux: Elle aura lieu le 15 janvier . S'inscrire auprès des services de Morlaix Communauté, une semaine avant le ramassage au 02.98.15.25.24

Grippe A H1N1

Même si Botsorhel a été épargnée par le virus, il ne faut pas baisser la vigilance et continuer d'appliquer les consignes d'usage :

-Lavez vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydro alcoolique.

- Utilisez un mouchoir en papier pour éternuer ou tousser, puis jetez-le dans une poubelle et lavez-vous les mains.

En cas de symptômes grippaux, appelez votre médecin traitant ou le 15.

MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sortis du système scolaire, vous souhaitez un accompagnement, un conseil, une information à propos de l'emploi, la formation, la mobilité, le logement, la santé les loisirs, prenez contact avec une conseillère au centre multiservices: ZA La Boissière 29600 MORLAIX Tél: 02.98.15.15.50

Réouverture du Saint-Georges

Le bar-restaurant le Saint Georges a rouvert ses portes, le 30 octobre. Le nouveau gérant, Patrick CASTEL, vous accueille désormais dans un environnement plus lumineux et fonctionnel. Notre commune dispose à nouveau d'un lieu convivial qui permet de maintenir le lien social entre les botsorhellois.



Les Associations ont la parole...

SUSITNA TEAM

Voici une brève présentation de l'association « **SUSITNA TEAM** » désormais présente à **Botsorhel**, (mais qui existe depuis 1994).



Il s'agit d'une association (type loi 1901) relative aux **chiens de traîneaux**, et en particulier le **Malamute d'Alaska** (le plus imposant des chiens nordiques).

Pendant plus de dix ans, l'association a régulièrement organisé, en Picardie, des animations canines très conviviales, notamment des randonnées pédestres en compagnie de chiens.

Mais, au fil des ans, inéluctablement, tous nos chiens se sont éteints.

Depuis, l'association perdure mais ne donne lieu désormais qu'à des activités théoriques : bulletin associatif et informations canines diffusés auprès de ses adhérents.

Cependant, l'association est à la disposition de toute personne intéressée par des conseils, des adresses, des informations concernant ces magnifiques chiens polaires.

Dans cette optique, nous espérons pouvoir mettre au point une journée de présentation du Malamute, (peut-être au cours du printemps prochain ? à définir).

Contact MT. Flégeau tél: **06.76.99.75.73** (HR): susitna.team@laposte.net

Manifestations Locales



La commémoration de l'armistice a été célébrée le dimanche 8 novembre après l'office religieux. Devant une assistance nombreuse, plusieurs messages, en mémoire des Poilus morts au champ d'honneur, ont été lus, dont un par Monsieur Jean Claude MASSON, Président des Anciens Combattants. La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié au Saint Georges.

AR RE YAOUANK GWECHALL

Sortie du 2 décembre à QUIMPER

Le repas convivial a été suivi par une visite guidée du Conseil Général par Joëlle HUON (Conseillère Générale du canton de Plouigneau).



Cybercommune



Un sympathique pot a salué, vendredi 18 décembre, le départ de Magalie TOUDIC. Armand HELARY prend le relais pour encadrer en compagnie de André CORRE les cours d'informatique.



Photo archives Télégramme

Le samedi 24 octobre, les parents d'élève de l'école et les enfants de l'école communale ont participé à l'opération de lavage des voitures. Les voitures des botsorhellois ont été nombreuses à se refaire une beauté.

L'argent récolté financera du matériel et des activités périscolaires (sortie à la piscine, promenade de fin d'année).

REPAS DU CCAS LE 04 OCTOBRE

Le traditionnel repas du Centre Communal d'Action Sociale s'est déroulé dans une ambiance conviviale.

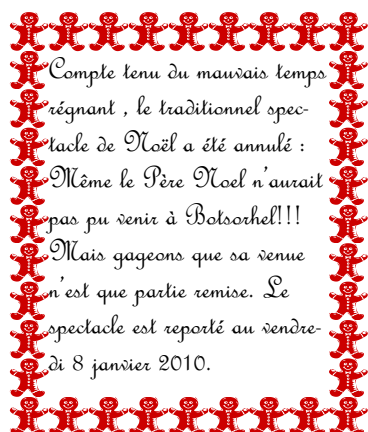


L'exposition-vente « Plaisirs et création » a eu lieu le 21 et 22 novembre. Une magnifique poupée en porcelaine a été gagnée à la loterie par Jean-Claude MASSON, un ancien botsorhellois.



REPAS DES CLASSES LE 5 DECEMBRE

Le repas des classes, les catégories d'âge allant de 45 à 75 ans, a réuni une trentaine de personnes. Après un dé-pôt de gerbe devant le monument aux morts, ils ont rejoint le restaurant Le Saint-Georges pour un verre de l'amitié. avant de se rendre à Scrignac où ils ont été accueillis à l'auberge des Rochers. Cette soirée a été l'occasion d'échanger les souvenirs du bon vieux temps. Rendez-vous dans cinq ans.



Compte tenu du mauvais temps régnant, le traditionnel spectacle de Noël a été annulé : Même le Père Noël n'aurait pas pu venir à Botsorhel!!! Mais gageons que sa venue n'est que partie remise. Le spectacle est reporté au vendredi 8 janvier 2010.

Le traditionnel fest-noz de fin d'année, organisé par l'association " Danserien Bodsorc'hel", a connu son succès habituel avec 220 entrées. La soirée, très animée, a été fort appréciée.



Manifestations à venir

Vendredi 8 janvier : Spectacle de Noël

Mardi 12 janvier : Galette des Rois, Ar Re Yaouank Gwechall

Samedi 16 janvier : La cérémonie des Vœux du Maire à laquelle toute la population est cordialement invitée, à partir de 18h00.

Samedi 6 février : Repas (jambonneau, et légumes) à emporter, Association des Parents d'Elèves.

Dimanche 14 et 21 mars : Elections Régionales